



ZONE CONFORT

Le ZONE CONFORT de EXCELSIOR® est conçu pour être utilisée avec un de nos couvre matelas, soit le Préférence Excelsior®, le Préférence Plus, le Excel-Garde Excelsior® ou le Nouveau Plus Excelsior®.

ZONE CONFORT EXCELSIOR® - Termes et Conditions de la garantie

(* les taches permanentes sont définies comme les taches qui persistent même après le lavage du ZONE CONFORT de EXCELSIOR®)

COMMENT FAIRE UNE RÉCLAMATION :

- 1) Dans l'éventualité d'une tache sur le Zone Confort Excelsior®, SOS Warranty Services Inc. exige à l'acquéreur de ce produit de laver le Zone Confort Excelsior® à la machine et de le sécher selon les instructions sur l'étiquette aussitôt que possible après qu'une tache soit survenue.
- 2) Si le Zone Confort Excelsior® avait un défaut de fabrication, ou si une tache couverte par les termes de cette garantie persistait, veuillez appeler notre ligne de soutien sans frais **1-800-661-7313** durant les **14 jours suivant** l'apparition de la tache en prenant soin d'avoir votre **numéro de garantie** et **une preuve d'achat** disponibles. Un représentant de notre service à la clientèle vous donnera un numéro d'autorisation pour le remplacement de votre Zone Confort Excelsior® taché, et s'occupera d'organiser le remplacement. Notez bien que nous vous demanderons de retourner le Zone Confort Excelsior® taché chez SOS Warranty Services Inc. au moment du remplacement.

LIMITE DE RESPONSABILITÉ :

La présente garantie s'applique uniquement au Zone Confort Excelsior® original seulement, et sera tenue comme ayant satisfait ses obligations envers le titulaire, dès que le Zone Confort Excelsior® couvert par cette garantie a été remplacé. Le montant maximum payable pour le remplacement approuvé se limite au prix d'achat original du Zone Confort Excelsior® couvert seulement, et ne couvre pas le nettoyage, la réparation ou le remplacement d'un matelas ou d'un sommier acheté en même temps que le Zone Confort Excelsior®.

TACHES TYPIQUES COUVERTES PAR CETTE GARANTIE SUR LE ZONE CONFORT EXCELSIOR® :

Chocolat, café, thé, vin rouge, moutarde, tout aliment ou breuvage ainsi que les colorants alimentaires rouges, de la graisse comestible, l'urine, le vomi, le sang, le sperme et les taches de transpiration excessive (et qui pour le propos de cette garantie, sont définies comme les taches de transpiration créées depuis une période de 48 heures). (* les taches permanentes sont définies comme les taches qui persistent même après le lavage du Zone Confort Excelsior®).

Le traitement de protection DuPont Teflon® est conçu pour permettre d'enlever facilement les taches au lavage, lorsque les instructions de lavage recommandées sont appliquées. Ce n'est pas un repoussant de taches, c'est un produit qui aide le tissu à relâcher les taches au lavage, ce qui en fait une protection durable malgré les lavages répétitifs. C'est un produit non toxique et non allergène. Le traitement de protection DuPont Teflon® est une marque déposée de E.I. DuPont.

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS OU NE S'APPLIQUE PAS :

- aux matelas ou aux sommiers,
- aux protecteurs de matelas Préférence Excelsior®, le Préférence Plus, le Excel-Garde Excelsior® ou le Nouveau Plus Excelsior®,
- aux Zone Confort Excelsior® utilisés commercialement,
- aux Zone Confort Excelsior® utilisés improprement ou abusivement,
- aux taches causées par les brûlures de cigarettes et les taches causées par des produits corrosifs, incluant le chlore
- aux odeurs et / ou
- à la saleté générale sur le Zone Confort Excelsior® résultant d'un usage quotidien qui se définit comme une accumulation graduelle et à long terme de saleté, de poussière, d'huiles corporelles et de transpiration qui ne peut être attribuable à un accident ponctuel (et qui pour le propos de cette garantie, sont définies comme les taches de transpiration créées depuis une période de 48 heures) et qui ne se produirait pas sur un Zone Confort Excelsior® s'il y avait une maintenance selon les instructions de lavage sur une base régulière.
- le service de la garantie se verra refusé sur des Zone Confort Excelsior® qui n'auront pas été lavés régulièrement ou selon les instructions de lavage recommandées;
- les taches permanentes sur le Zone Confort Excelsior® qui n'auront pas été rapportées dans les délais prescrits d'une période de 14 jours,
- des dommages sur le Zone Confort Excelsior® causés par des animaux autres que les taches accidentelles de fluides corporelles d'animaux et / ou
- un service effectué par un technicien non accrédité.
- Cette garantie ne s'applique pas au matelas et au sommier ou base de lit.

SOS Warranty Services Inc. est entièrement responsable de cette garantie. Cette garantie est au lieu de toutes autres garanties exprimées ou impliquées, et personne n'est autorisé d'assumer et de se charger au nom de SOS Warranty Services Inc. d'aucune autre obligation en connexion avec la vente de ce produit. SOS Warranty Services Inc. ne sera responsable d'aucun dommage direct ou indirect de quelque nature que ce soit et sera responsable seulement pour le service de la tache sur le Zone Confort Excelsior®. La présente reconnaît à l'acquéreur des droits précis. Il peut également se prévaloir d'autres droits selon son lieu de résidence.

Enregistrement en ligne de plan de service : www.excelsiorregistration.com



SERVICE : 1.800.661.7313

www.phoenixamd.com

MC et © Phoenix A.M.D. International Inc. Tous droits réservés.

MP-COMZONE-WARR